

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article8861>

# Au journal officiel du 8 Septembre 2020

- Actualité - Au journal officiel -



Date de mise en ligne : mardi 8 septembre 2020

---

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous

droits réservés

---

**Annulation et réouverture de la session d'automne 2020 pour les concours d'accès aux instituts régionaux d'administration | Versement de 425 millions d'euros au profit d'Ile-de-France Mobilités**

## Concours & examens

Arrêté du 4 septembre 2020 portant annulation et réouverture de la session d'automne 2020 des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration (entrée en formation au 1er mars 2021) [NOR : TFPF2023552A](#)

## Transports

Arrêté du 7 septembre 2020 autorisant au profit d'Ile-de-France Mobilités le versement de l'acompte prévu au VII de l'article 21 de la loi n° 2020-935 de finances rectificative pour 2020 [NOR : CCPE2023107A](#)

Ile-de-France Mobilités reçoit au titre de l'année 2020 un versement d'un montant de 425 millions d'euros prévu au VII de l'article 21 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020. Ce versement aura lieu en une seule fois et au plus tard le 9 septembre 2020.